



DEC105292INC

Décision portant nomination de Monsieur GARRIGUES Philippe en qualité de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique.

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité.

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Monsieur GARRIGUES Philippe, directeur de recherche 1^{ère} classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour le l'institut de chimie, **du** 1^{er} janvier 2011 **au** 31 décembre 2011. Sa mission a pour objet d'assurer l'interface chimie/environnement.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur GARRIGUES Philippe demeure affecté à l'Institut des Sciences Moléculaires (ISM) – UMR5255, UNIVERSITE SCIENCES ET TECHNOLOGIES BORDEAUX 1, Bâtiment A 12, 351 cours de la Libération, 33405 TALENCE CEDEX

Art. 2 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 24/01/2011

Alain Fuchs